



PRÉSENTATION DE L'OFFRE DE LOGEMENT
DES RÉSIDENCES DE SERVICES RELAIS

RÉSIDENCES DE SERVICES RELAIS

Segment : Logements privés



RESIDENCES DE SERVICES

**Un hébergement tout confort
conçu pour vous accueillir
pour une période temporaire
comprise entre 15 jours et 1 an**



RESIDENCES DE SERVICES

TARIFS FONCTION PUBLIQUE - 2011 :

A partir de 16,1 € TTC par jour en chambre simple

A partir de 23,3 € TTC par jour en chambre double

RÉSIDENCES DE SERVICES RELAIS

Segment : Logements privés

400 Unités d'Hébergement (UH)

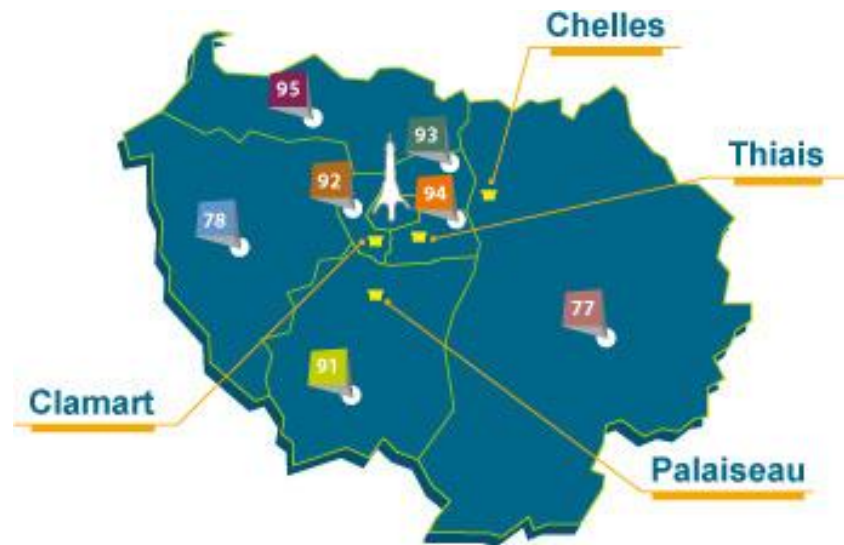
4 Résidences de Services

Localisation : **Ile de France**

Durée minimum de séjour : 15 jours

Composition du parc de logement :

- 80% d'UH de type F1
- 20% d'UH de type F2



CONDITIONS D'ACCÈS AU PARC DE LOGEMENT

Sans condition de ressources

1 mois de dépôt de garantie

120 € de frais de dossier

Pas de frais d'agence

L'Unité d'Hébergement ne peut faire l'objet du foyer fiscal du résident

Le client s'engage à respecter le Règlement intérieur de la Résidence

Le client s'engage à souscrire une police d'assurance couvrant la responsabilité civile



DOCUMENTS À FOURNIR PAR LE FUTUR OCCUPANT

Convention d'Hébergement :

- Identifie l'agent, service et lieu d'affectation
- Définit le tarif et la période de séjour
- Inclut le règlement intérieur de la résidence

Copie d'une attestation d'Assurance RC

Copie de CNI


RIB (pour paiement par prélèvement)

Certificat médical (pour accéder à la salle de sport)

3 chèques :

- Un dépôt de garantie
- Le 1er mois payable le jour de l'entrée du résident
- Les frais de dossier



UNITÉ D'HEBERGEMENT (U.H.) SIMPLE / DOUBLE N° _____	 CHELLES RESIDENCE DE SERVICES 4 chemin le Bouleux - 77117 Brou sur Chantereine Tel : 01.60.08.17.35 - Fax : 01.60.08.17.35 Email : contact@relais-chelles.com	STATIONNEMENT N° _____ Immatriculation Véhicule/Moto _____
--	---	--

**CONVENTION D'HEBERGEMENT 2010
FONCTION PUBLIQUE**

ENTRE :
Mr/Mme/Mlle : _____ Prénom(s) : _____
Domicilié(e) : _____
Mobile : _____ ; Lieu d'affectation : _____
Ci-après dénommée « LE CLIENT », d'une part,

ET :
La SAS « RDS RELAIS DE CHELLES », domiciliée 4 chemin le Bouleux - 77177 BROU SUR CHANTEREINE; Représentée par Bernard LANGLOIS, Président de RDSM, donnant pouvoir à : _____
Ci-après dénommée « LA SOCIETE », d'autre part,

IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :
Le client prend et accepte d'occuper pour la période indiquée l'Unité d'Hébergement (UH) en l'état avec ses équipements et matériels énumérés dans l'inventaire ci-après. Il s'engage à occuper : l'U.H Simple un adulte, pour les UH Simples spéciales un ou deux adultes et les UH Doubles deux adultes et éventuellement un enfant de moins de 12 ans, avec l'obligation de préciser l'état civil de tous les occupants.

DETAIL DE L'OFFRE

La Société met à la disposition de ses clients les services suivants :

1. Une réception pour accueillir les clients, avec un « Résident Manager » domicilié sur place
2. Un snack avec espace petit déjeuner et distributeurs,
3. Bar, Salle avec grand écran
4. Une buanderie avec laverie automatique à péage (laveuses, sècheuses),
5. La fourniture du linge (draps et serviettes de toilette) à l'arrivée du client,
6. Le remplacement du linge et le nettoyage des UH (1 fois par mois),
7. Une salle de sports : cardio-training, musculation avec sauna, hammam **pour bénéficier de la salle de sport, sauna ou hammam, un certificat médical est obligatoire et doit être remis au Résident Manager. En cas d'utilisation en dehors de votre obligation, la Direction dégage toute responsabilité.**
8. Un emplacement de stationnement privé et sécurisé, avec carte privative d'accès

CONDITIONS PARTICULIÈRES DURANT LE SEJOUR

- a) Le client s'engage à souscrire une police d'assurance couvrant la responsabilité civile,
- b) L'Unité d'Hébergement (U.H.) est commerciale et ne peut faire l'objet du foyer fiscal du client,
- c) Le client s'engage à respecter le Règlement intérieur de la Résidence (ci-contre en rappel)
- d) En cas de perte de badge, le remplacement sera facturé 20€.

TARIFICATION 2010 PAR RÉSIDENCE

Positionnement commercial

2 fois moins cher qu'une résidence hôtelière traditionnelle

Réduction supplémentaire des mensualités de 15% pour la Fonction Publique

Distinction de durée de séjour

Séjours courts = moins de 6 mois

Séjours longs = plus de 6 mois

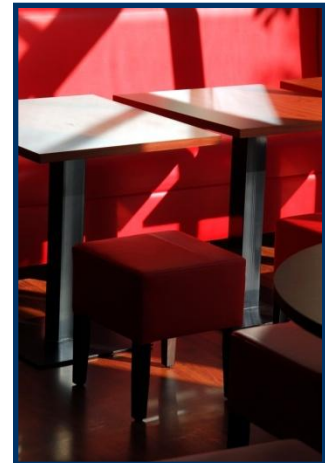
En option

Possibilité de réserver une place de parking privative

Mode de révision

Annuel

En cohérence avec l'Indice de Révision des Loyers



LES SERVICES DANS NOS RÉSIDENCES

Les services inclus dans la mensualité :

- Fourniture du linge à l'arrivée du client
- Remplacement draps et serviettes et nettoyage des unités d'hébergement une fois par mois
- Salle de sport cardio-training, musculation
- Sauna et hammam
- Accès Internet Wifi dans les Unités d'Hébergement et en haut débit à l'accueil

Les services payants en option :

- Snacking avec espace petit déjeuner et distributeurs
- Buanderie avec laverie automatique
- Bar * salle avec grand écran
- Parking privé et sécurisé avec accès par badge



NB : L'accès à nos résidences et aux bâtiments est sécurisé par badge et digicode



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES RÉSIDENCES RELAIS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR (en vigueur au 1^{er} janvier 2010)

OBJET :

Le présent règlement a pour objet de faciliter la cohabitation de tous et de réduire les nuisances.

TABAC, CIGARETTES ET ALCOOL :

Il est interdit de fumer dans les parties communes, et d'y consommer tout alcool à l'exception du bar.

BRUITS ET NUISANCES SONORES :

Le respect du sommeil de tous à toute heure est impératif, en évitant les conversations dans les couloirs et limitant le volume sonore des téléviseurs et chaînes hi-fi.

COULOIRS ET PARTIES COMMUNES :

Il est interdit d'entreposer des matériels, objets ou poubelles même provisoirement dans les couloirs.

La direction s'autorise, par sécurité et hygiène à débarrasser les couloirs de tout objet entreposé.

OCCUPATION DES UNITÉS D'HÉBERGEMENT :

La sous-location ou le prêt d'une Unité d'Hébergement en l'absence du résident est formellement interdit, et entraînera la rupture immédiate du contrat. Les Unités d'Hébergements ne peuvent recevoir d'autres appareils que ceux fournis ; les lave vaisselle, lave et sèche linge ou gazinière sont interdits.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ :

Le client s'engage à laisser libre accès à l'Unité d'Hébergement qu'il occupe, au propriétaire ou représentant de l'exploitant, pour tous contrôles d'hygiène ou techniques.

CAHIER DES CHARGES D'UNE UNITÉ D'HÉBERGEMENT

Les UH sont équipées et meublées :

TV, canapé lit, étagères et penderies, cuisine équipée

La salle de bain comprend une douche et un wc

Voir liste détaillée des équipements et mobiliers →

Les UH simples font 15m² à 24m².

Les UH doubles font 28m² à 35m².

	Qt	Désignation	Prix U.*	Qt	Désignation	Prix U.*
Cuisine	1	Casserole	12 €	1	Poêle	15 €
	1	Couv. salade	5 €	1	Spatule	2 €
	1	Plat ovale	9 €	1	Plan. à découper	2 €
	1	Passoire	5 €	1	Range couvert	3 €
	1	Saladier	5 €	1	dessous plat	2 €
	1	Décapsuleur	4 €	1	Ouvre boites	9 €
Entretien	1	Poubelle 25L	15 €	1	Poubelle SdB	9 €
	1	Pelle/balais	3 €	1	Porte manteau	3 €
	1	Cendrier	3 €		Carte Multimédia	300€
Table	3	Couteaux	3 €	1	Couteau/office	3 €
	3	Cuillères	3 €	3	Cuillère/café	1 €
	3	Ass. plates	5 €	3	Fourchettes	2 €
	3	Ass. creuses	5 €	2	Tasses à thé	3 €
	3	Ass. dessert	3 €	2	Tasses à café	2 €
	2	Bols	2 €	1	Pichet 1L	3 €
	3	Verres	2 €	1	Salière/poivrière	5 €
Equipement	1	Réfrigérateur	300 €	1	Support mural TV	40 €
	1	Micro-onde	250 €	1	Rideau	80 €
	1	Téléviseur	400 €	2	Chaise	60 €
	1	Banquette	700 €	1	Bureau	75 €
	1	Rangement	250 €			

* : prix unitaire TTC

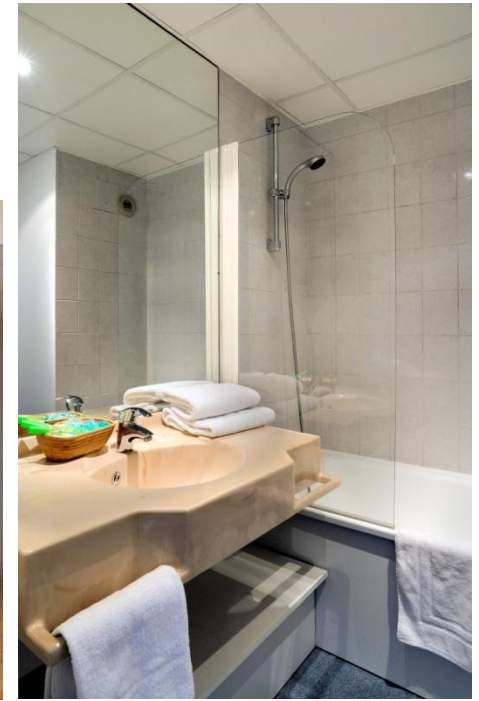
EXEMPLES D'UNITES D'HEBERGEMENT

PALaiseAU



EXEMPLES D'UNITES D'HEBERGEMENT

THIAIS



EXEMPLES D'UNITES D'HEBERGEMENT

CLAMART



EXEMPLES D'EQUIPEMENTS DE SERVICES



EXEMPLES D'EQUIPEMENTS DE SERVICES



GRILLE TARIFAIRE 2011

<u>TARIF PAR JOUR</u> <u>TTC</u>	Nombre d'UH	UH SIMPLE		UH DOUBLE *		Place de parking
		- 6 mois	+ 6 mois	- 6 mois	+ 6 mois	
Chelles (77)	126	19,5 €	16,1 €	26,6 €	23,3 €	1,0 €
Palaiseau (91)	99	24,6 €	21,3 €	28,2 €	24,9 €	1,5 €
Thiais (94)	82	25,0 €	21,7 €	28,9 €	25,6 €	1,5 €
Clamart (92)	52	21,9 €	18,5 €	27,5 €	24,2 €	1,5 €

* : "SIMPLE +" à PALAISEAU et THIAIS

Tarifs en vigueur au 1er janvier 2011, pour un séjour d'une durée minimum de 15 jours

NB : Les tarifs dépendent de la surface et de la qualité de chaque UH

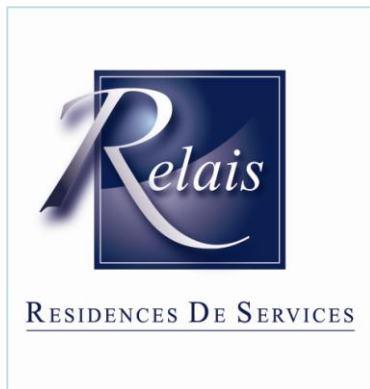
GRILLE TARIFAIRE 2011

<u>TARIF PAR MOIS</u> <u>TTC</u>	Nombre d'UH	UH SIMPLE		UH DOUBLE *		Place de parking
		- 6 mois	+ 6 mois	- 6 mois	+ 6 mois	
Chelles (77)	126	584 €	484 €	798 €	698 €	30 €
Palaiseau (91)	99	739 €	639 €	846 €	746 €	45 €
Thiais (94)	82	751 €	651 €	867 €	767 €	45 €
Clamart (92)	52	656 €	556 €	825 €	725 €	45 €

* : "SIMPLE +" à PALAISEAU et THIAIS

Tarifs en vigueur au 1er janvier 2011

NB : Les tarifs dépendent de la surface et de la qualité de chaque UH



**L'offre de logements
du Groupe RDS Métropolis**